

Commission Internationale pour la Protection des Alpes

Internationale Alpenschutzkommission

Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi

Mednarodna komisija za varstvo Alp

Allemagne Autriche France Italie Liechtenstein Slovénie Suisse



Les Alpes de la génération à venir

Chère lectrice, cher lecteur,

Pour la première fois, environ 240 actrices et acteurs de l'espace alpin se sont réunis à Kranjska Gora en Slovénie à l'occasion de la Semaine alpine organisée conjointement par les quatre grands réseaux alpins. Cette manifestation conduite par la CIPRA, l'ISCAR (Forum Alpin), le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et le Réseau Alpin des Espaces Protégés peut être qualifiée de succès à tous les points de vue. Au pied du Triglav, de nombreux contacts ont été noués entre participants d'origines

venir » est le point de départ de nouvelles coopérations à l'échelle alpine entre les différents groupes d'acteurs :

- les scientifiques qui analysent et interprètent la nature et l'histoire, l'économie et la culture des Alpes;
- les acteurs dans les communes qui assument une responsabilité directe sur la gestion du territoire dans les Alpes ;
- les responsables d'espaces protégés chargés de conserver les perles les plus précieuses de la nature et du paysage;
- ainsi que nous autres protecteurs et protectrices de l'environnement et alpinistes qui souhaitons apporter notre contribution à un avenir durable des Alpes grâce à la Convention alpine et à sa mise en oeuvre au niveau politique.

Au cours des prochaines années, la CIPRA s'efforcera de construire l'avenir sur cette base établie dans le cadre de la première Semaine alpine. En collaboration avec d'autres organisations faîtières alpines, il conviendra de discuter des propositions pour une politique orientée vers l'avenir dans les Alpes. Il s'agira de propositions qui concernent autant les agglomérations alpines que les espaces ruraux. Les savoirs et les revendications découlant de cette discussion devront être soutenus et promus au moyen de lobbying et d'un travail de sensibilisation du grand public. Dans cet esprit, j'espère pouvoir fournir une contribution au processus alpin en ma fonction de président de la CIPRA à travers une critique constructive et des projets exemplaires concrets.

Avec mes meilleures salutations.

Votre

). Signor

Dominik Siegrist Président CIPRA-International



Editoria

régionales diverses et d'horizons professionnels et politiques différents. Il était passionant d'assister aux discussions entre un paysan de montagne et élu régional du Vorarlberg, un professeur d'université savoyard, la responsable des affaires culturelles en Slovénie et un informaticien suisse.

Je ne veux pas passer sous silence qu'une expérience telle que la Semaine alpine devait nécessairement présenter quelques faiblesses. Ainsi, il conviendra à l'avenir de cibler encore mieux les conférences en fonction des besoins des participantes et participants. Les thèmes pourraient se concentrer de manière plus nette sur les problématiques centrales d'actualité dans les Alpes. Et peut-être faudrait-il organiser davantage de petits ateliers en marge des interventions en salle plénière.

Nous espérons réellement que la Conférence consacrée au thème « Les Alpes de la génération à

SOMMAIRE





- 4 Les Alpes de la génération à venir
- 6 Des effets secondaires désirables



Des « Alpes de la génération à venir »à l' « Avenir dans les Alpes »

Bilan mitigé après la VIIIe Conférence alpine



Mobilité douce dans la Vallée de la Clarée/France



9 Les pistes de ski en Bavière – un conte de fées en hiver ?

CIPRA Actif

- 10 Maisons sans chauffage ? Possible!
- 10 Dossier alpMedia Enneigement artificiel
- 11 CIPRA-Autriche : une plateforme pour la protection des Alpes

News 12 Merci, Andreas Weissen!

En couverture : Le col de Mangart en Slovénie

Les Alpes de la génération à venir

240 participantes et participants venus de tous les pays alpins se sont rencontrés du 22 au 25 septembre 2004 à Kranjska Gora dans les Alpes slovènes à l'occasion de la « Semaine alpine ». Le thème de la Conférence, « Les Alpes de la génération à venir », et son traitement constituaient un défi. Les aspects écologiques, sociaux et économiques thématisés par les conférenciers et conférencières ont fait l'objet de discussions animées dans le cadre d'ateliers.



Préparer l'avenir des Alpes avec optimisme.

Réd. Le développement durable est par définition un processus de longue haleine. L'approche orientée vers l'avenir dans une thématique aussi complexe nécessite des méthodes efficaces telles qu'elles ont été présentées par Bernard Debarbieux de l'Université de Genève dans son introduction. Pour orienter l'action en direction de la durabilité, il est important d'adopter exposés présentés proposaient des visions et des scénarios différents pour montrer quel sera l'avenir dans les Alpes.

Des stratégies de développement différenciées pour les régions alpines

La polarisation spatiale est un phénomène qui a été évoqué par plusieurs intervenants lors de la Semaine alpine. Martin Boesch de l'Université de Saint-Gall démontra comment le processus global de la division progressive du travail et de la spécialisation économique croissante a finalement permis la transition de l'économie de subsistance des petites régions morcelées vers une concurrence mondiale des sites de production. Dans cette compétition, les régions urbaines et bien accessibles sont clairement privilégiées. Boesch pose la question de savoir comment l' « Economie alpine » pourra se développer à l'avenir sur le fond de cette polarisation. Dans le champ de tensions entre le marché et la politique, différentes stratégies sont envisageables. Une chose est claire: Du fait du morcellement structurel et de la différenciation dans l'espace



une approche prospective. La complexité et l'exigence de tenir compte des besoins des prochaines générations entraînent une situation où les décideurs ne peuvent plus agir seuls. A une époque marquée par l'incertitude, l'approche prospective est un impératif qui permet de concevoir de manière aussi efficace que possible la voie vers la durabilité. Il faut d'abord identifier une vision ou un état souhaitable de concert avec les personnes concernées avant qu'une société ou un groupe puisse définir les étapes qui y conduisent. Les

alpin, il ne saurait y avoir une stratégie générale uni-

forme. Par contre il conviendra de développer des instruments souples adaptés aux différentes exigen-

L'attitude face à la polarisation spatiale est un défi central

Les retombées causées par la polarisation sur la structure spatiale et les paysages ruraux traditionnels dans l'espace alpin faisaient l'objet de plusieurs contributions, par exemple celle d'Axel Borsdorf de l'Académie autrichienne des Sciences à Vienne, de Mario Broggi du FNP/WSL à Birmensdorf/CH, de Karl Buchgraber de l'Institut fédéral autrichien pour l'agriculture alpine à Gumpenstein et de Wolfgang Pfefferkorn, du bureau Rosinak et partenaires à Vienne. Ces retombées peuvent être résumées comme suit :

- Essor des agglomérations : Plus de deux tiers des treize millions d'habitants de l'espace alpin vivent aujourd'hui dans les agglomérations des bassins et des vallées des Alpes. Les zones d'habitation et les zones industrielles et commerciales, les routes et les voies ferrées, les centres commerciaux et les infrastructures de loisirs occupent les meilleurs sols agricoles et refoulent de plus en plus les éléments naturels du paysage. En raison de la morphologie des vallées et des bassins alpins, les effets négatifs sur l'environnement, tels que le bruit et l'apport de polluants, sont perçus de manière beaucoup plus intensive dans les Alpes qu'à l'extérieur. Nous pouvons supposer que les sites privilégiés dans les Alpes continueront d'enregistrer une croissance importante dans le futur proche.
- Concentration spatiale du tourisme : Les régions caractérisées par un tourisme intensif ne comprennent actuellement même pas 10% de toutes les communes alpines, mais elles représentent le deuxième pôle de croissance des Alpes. Le tourisme est la raison principale du succès économique des Alpes au cours des cent dernières années - et c'est sans doute en première ligne le paysage alpin qui constitue la base de cette histoire à succès. Les effets sur les paysages ruraux traditionnels causés par le tourisme sont ambivalents : d'une part ils sont liés à des atteintes importantes au paysage et à une pression élevée agissant sur les surfaces – et cela très souvent à de grandes altitudes dans des

et les bassins ...

... et urbanisation croissante dans les agglomérations.

Intensification de l'agri-

culture dans les vallées

écosystèmes vulnérables, d'autre part l'agriculture extensive peut profiter du tourisme qui lui offre par exemple des débouchés pour les produits locaux. Au cours des prochaines décennies le changement climatique et la pénurie de neige qui y est liée, ainsi que la concurrence croissante entre destinations touristiques entraîneront une concentration spatiale importante. Les grandes régions touristiques alpines qui disposent de capitaux importants vont survivre alors que les zones à basse altitude et moins bien dotées financièrement resteront sur le carreau.

- La crise des « espaces intermédiaires » : il s'agit des régions voisines des agglomérations, lieu de villégiature de nombreux navetteurs, des régions qui perdent des places de travail et leur force économique – elles se transforment de plus en plus en zones d'habitation et régions-dortoirs. Du fait que la demande de logements y est presque toujours élevée, l'implantation désordonnée de constructions résidentielles y avance rapidement. Dans ces régions on compte déjà un nombre particulièrement élevé d'agriculteurs à temps partiel. Est-ce que la prochaine génération sera encore disposée à exercer cette activité accessoire pénible ? Nous devons de toute manière nous attendre à ce que les activités exigeant beaucoup de travail soient abandonnées : l'agriculture se retirera sur les sites privilégiés ; les surfaces en pente difficilement accessibles ne seront plus exploitées. Elles s'embroussailleront et laisseront peu à peu la place à la forêt.
- Le retour des zones sauvages : quelque 50% des communes alpines sont confrontées à une baisse du nombre d'habitants et de places de travail depuis quelques années. Souvent il s'agit de régions périphériques, de vallées latérales à haute altitude difficilement accessibles. A l'avenir il faudra s'attendre à ce que des places de travail disparaissent et que la population diminue. L'approvisionnement de proximité se rarifie et les services publics et les transports publics locaux diminuent. La conséquence : un exode encore plus prononcé et la désertification de villages entiers. Aujourd'hui l'agriculture et la foresterie jouent toujours un rôle relativement important dans ces régions du fait qu'il n'existe que peu d'alternatives permettant d'assurer des revenus. A l'avenir il faudra s'attendre à ce que les terres en pente difficilement accessibles ne soient exploitées que de manière extensive et finalement plus du tout. De ce fait, la forêt va reconquérir de grandes surfaces. Souvent ces surfaces ne sont plus exploitée et entretenue correctement et, de l'avis de différents intervenants, ne sont plus en mesure d'assurer leur fonction de protection à un niveau suffisant.

En attendant des conditions cadres politiques adéquates

Plusieurs contributions ont clairement démontré qu'il est difficile de lutter contre ces tendances de développement à grande échelle. D'autre part il est évident que la politique doit d'urgence mettre en oeuvre des programmes et des instruments cohérents afin de pouvoir tout au moins atténuer les « excès négatifs » de ces développements. A l'heure actuelle on trouve déjà quelques exemples positifs dans l'espace alpin, par exemple le programme environnemental autrichien ÖPUL qui contribue à la sauvegarde et au développement du paysage rural traditionnel alpin.

Les thèmes du « retour de la forêt » et du « retour à l'état sauvage » font actuellement l'obiet de discussions partout dans l'espace alpin. Certains pensent que la disparition des paysages ruraux met en danger les bases de l'agriculture alpine et également du tourisme et en concluent - du moins pour les zones particulièrement vulnérables – à un risque supplémentaire pour l'habitat humain. D'autres sont d'avis que le retrait de l'homme dans certaines régions de l'Arc alpin comporte des éléments positifs. Dans les deux cas on comprend qu'un changement paradigmatique s'est produit dans les rapports au paysage (rural traditionnel). Les sociétés dans les pays alpins sont pour la première fois de leur histoire dans la situation de pouvoir ou de devoir choisir entre différentes formes de paysages: Quel paysage voulons-nous? Qui devra être responsable d'aménager le paysage tel que nous le souhaitons ? Qui paie ? Et combien?

Cette discussion a également permis de traiter des questions passionnantes qui mènent plus loin : Comment une société peut-elle gérer un thème aussi complexe ? Les modèles actuels de discussion et de prise de décisions sont-ils encore adéquats ? Ou avonsnous besoin d'autres formes permettant la participation du grand public ? La question des nouveaux modèles de négociation dans la société – largement discutée au niveau de l'Union européenne sous le slogan de « good governance » – ne concerne pas seulement les thèmes « paysage » et « protection de la nature ». Les questions relatives à la mobilité future et dans le contexte du développement touristique futur exigent toujours davantage l'intégration du grand public.



© Rachel Zufferey

Exode rural et désertification dans quelques régions montagneuses.



Des débouchés pour les produits locaux : une connexion entre les centres et leurs campagnes.

Le financement de l'entretien des paysages : une question toujours sans réponse.



Le changement climatique exige de nouvelles idées pour le tourisme d'hiver.

Zapping entre différentes offres touristiques

Un volet particulièrement intéressant de la Semaine alpine à Kranjska Gora était consacré au tourisme. Sur le fond d'un tourisme d'hiver en stagnation et de baisses nettes dans le tourisme d'été, Philippe Bourdeau et Jean Corneloup de l'IGA à Grenoble ont présenté les aspects économiques, sociaux et écologiques déterminants pour le futur du tourisme dans les Alpes.

La diversification de l'offre est un des phénomènes actuels les plus importants. Alors que par le passé les Alpes étaient dominées par quelques rares activités sportives, on observe aujourd'hui une diversité presque impossible à gérer. D'une part nous avons un nombre toujours plus grand de nouvelles activités sportives et de l'autre l'augmentation de la diversité des stations où ces sports sont pratiqués.

Dans ce contexte on observe un fait important : de nombreux nouveaux sports fun n'ont pas leur « lieu de pratique » dans la zone de haute montagne dans les Alpes, mais sont pratiqués à moyenne altitude et à proximité des stations. Cela pourrait signifier d'une part un allègement pour les régions à haute altitude, mais de l'autre que la pression exercée sur les vallées

alpines qui sont déjà passablement sollicitées augmente du fait des activités sportives. Face au changement climatique, les grands projets d'aménagement touristique actuels se dirigent de nouveau vers la haute montagne – là où il y aura toujours suffisamment de neige à l'avenir.

Francesco Pastorelli a posé la question de savoir sur quelle voie devront s'engager les régions qui doivent s'attendre à ne plus avoir leur part du gâteau du tourisme de masse à l'avenir. Leur alternative pourraitelle être un tourisme doux ? Dans le cadre de coopérations entre plusieurs secteurs ? La valeur ajoutée créée au niveau des régions pourra-t-elle suffire aux habitants pour assurer leur survie économique ? Du moins quelques régions pourront peut-être réussir à faire de nécessité vertu moyennant des innovations intelligentes et à s'engager sur des voies de développement régional prometteuses.



Des effets secondaires désirables



L'Assemblée des délégués de la CIPRA a élu Dominik Siegrist à la présidence.

Réd. Le Réseau Alpin des Espaces Protégés et le Comité scientifique international Recherche Alpine ISCAR ont organisé des ateliers en marge de la Semaine alpine. Conformément à sa tradition, la CIPRA a tenu une Assemblée des délégués avant sa Conférence annuelle, dans le cadre de laquelle Dominik Siegrist a été élu à la présidence de CIPRA-International (voir encadré). Deux groupes de travail se sont également rencontrés – « La CIPRA et l'Union européenne » et « Renforcer la position des CIPRA nationales ».

Plusieurs séances ont été organisées par le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », comme celle de son Comité directeur, son Assemblée annuelle et celle qui a réuni le Comité de pilotage et les communes partenaires de DYNALP (un projet Interreg IIIB impliquant des communes de l'Alliance). Plusieurs excursions ont été permis aux participants de se familiariser avec la réalité des Alpes slovènes.

Grâce aux 240 participantes et participants, la Conférence offrait également l'occasion pour de nombreuses rencontres prévues et imprévues en marge du programme. Grâce à l'organisation conjointe des manifestations réunissant les quatre organisations actives à l'échelle alpine, des personnes qui normalement ne se rencontreraient jamais étaient sur place. Le président du Comité permanent de la Conférence alpine, Hendryk Vygen, ainsi que la coordinatrice de la Convention alpine, Silvia Reppe, étaient venus de Berlin, et plusieurs représentants du Secrétariat permanent de la Convention alpine avaient trouvé le chemin de Kranjska Gora. On a donc pu observer de nombreux « effets secondaires » de la première Semaine alpine, à savoir la création spontanée de groupes de discussion et d'entretien petits et grands entre personnes d'horizons politiques et professionnels différents.

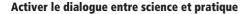
La nouvelle présidence de CIPRA-International :

Dominik Siegrist, Suisse, Président (nouveau); Helmuth Moroder, Italie, Vice-président; Katharina Lins, Autriche, Vice-présidente; Jernej Stritih, Slovénie, Vice-président (nouveau); Josef Biedermann, Liechtenstein, Trésorier.

Des « Alpes de la génération à venir » à l' « Avenir dans les Alpes »

A l'occasion de la Semaine alpine 2004 à Kranjska Gora la CIPRA a présenté son nouveau projet « Avenir dans les Alpes ». Impossible de trouver un cadre mieux adapté à cette présentation. Le projet continue là où la Conférence a buté sur ses limites.

Réd. Les conclusions des observateurs de la Semaine alpine ont prouvé que la mise en réseau d'expériences et de savoirs au-delà des frontières entre les pays et les disciplines répond à une attente évidente.



Michael Vogel, président du Réseau Alpin des Espaces Protégés, a parlé de la nécessité de recueillir, d'évaluer et de mettre en pratique les savoirs. Rainer Siegele, président du Réseau de communes, attend que des rencontres futures proposent davantage d'informations relatives à l'application pratique des résultats fournis par la recherche. La science devrait davantage s'orienter vers l'application.

Dominik Siegrist, le nouveau président de CIPRA-International, a invité à une coopération à l'échelle alpine telle qu'elle avait été proposée à la Conférence sous forme d'un « réseau des réseaux », qui pourrait devenir la base d'un avenir commun dans les Alpes.

Etre ouvert à de nouvelles approches

Roland Psenner du Comité scientifique international Recherche Alpine ISCAR a rappelé qu'une telle manifestation était un excellent moyen de promouvoir l'échange d'expériences entre les différentes approches et cultures. Le regard jeté sur d'autres régions montagneuses est enrichissant. Il s'agit de créer quelque chose de nouveau dans une démarche commune. Les Alpes ont besoin d'utopies pour réaliser des objectifs réalistes. Dans ce contexte la complexité des Alpes n'est pas un obstacle, mais un privilège.

L'observatrice de la Conférence, Marieta Keršič souligna que l'autodétermination est impossible sans l'accès aux informations. Cela rend nécessaires les relations internationales, ainsi que l'échange d'expériences à tous les niveaux.

Et pour terminer, Ruggero Schleicher-Tappeser, le Secrétaire général adjoint de la Convention alpine, exige une discussion portant sur les questions suivantes : Quel est l'avenir que nous voulons pour les Alpes ? Quels sont les éléments et facteurs communs capables de créer une identité et de constituer les





bases pour l'amélioration de la coopération dans les Alpes?

Systématiser l'échange d'informations

Impossible de trouver une meilleure transition au projet « Avenir dans les Alpes » que la CIPRA réalisera au cours des trois années à venir grâce au financement accordé par la Fondation MAVA. Toutes ces réflexions finales démontrent que la Semaine alpine a eu raison de se fixer comme objectif de réunir autour d'une table les communes, les espaces protégés, les administrations, les représentants d'organisations non gouvernementales, les milieux de la science et de la politique. En même temps, une telle manifestation de quatre jours montre les limites d'une telle démarche. Les possibilités d'échanges se bornent à des tables rondes brèves et aux entretiens pendant les pauses. C'est là qu'intervient « Avenir dans les Alpes ». L'échange devra être systématisé et institutionnalisé. Un point de contact sera créé pour répondre aux questions et aux problèmes. Les résultats fournis par la science seront présentés de manière professionnelle et en plusieurs langues. Les savoirs seront transmis à ceux qui en ont besoin dans leur travail pratique sous une forme adaptée à leurs besoins.

La mise en réseau a démarré

A cette fin, « Avenir dans les Alpes » prévoit une série de produits, comme par exemple un portail Internet offrant une vaste base de données, un 3e Rapport sur l'état des Alpes, ainsi que des séminaires et des conférences destinés à échanger des expériences et à apprendre les uns des autres.

Au début d'un tel projet, il y a des personnes. L'équipe chargée du projet continuera de s'adresser de manière active aux acteurs et actrices dans les pays alpins. Une première rencontre à Milan a fourni de nombreuses informations relatives aux approches culturelles et aux besoins divergents et permis de nouer de nouveaux contacts. D'autres rencontres de ce type dans les pays alpins serviront à assurer au projet une assise et un soutien larges et solides.

Bilan mitigé après la VIIIe Conférence alpine

La CIPRA est déçue du manque de volonté des Etats alpins pour rédiger un protocole Population et culture à caractère obligatoire de la Convention alpine. Par contre, les ministres de l'environnement ont adressé un message clair à Bruxelles dans le domaine des transports.



Les représentants des signataires de la Convention alpine – parmi eux six ministres de l'environnement.

Réd. Lors de la VIIIe Conférence alpine qui s'est tenue le 16 novembre à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne), les ministres ont pour la première fois adopté un plan d'action pluriannuel pour la Convention alpine qui constitue le cadre des activités des six prochaines années. Dans leur discours, presque tous les ministres se sont montrés inquiets au sujet du changement climatique et de ses retombées sur les Alpes. La présidence de la Convention alpine pour les deux prochaines années est passée de l'Allemagne à l'Autriche. La CIPRA regrette que les ministres de l'environnement des pays alpins ne soient pas parvenus à se mettre d'accord sur le successeur du Secrétaire général ad intérim, Noël Lebel. Deux Etats ont opposé leur veto au candidat favorisé par la majorité.

Un succès seulement partiel pour le protocole Population et culture

Les ministres de l'environnement des Etats alpins ont décidé que le thème de la population et de la culture ne serait traité que dans le cadre d'une déclaration et non sous la forme d'un protocole d'application à caractère obligatoire. De l'avis de la CIPRA, il est décevant que les enjeux liés à la population ne soient pas traités sur un pied d'égalité avec les thèmes touchant à l'environnement et à l'économie, qui font déjà l'objet de neuf protocoles à caractère obligatoire pour la mise en oeuvre de la Convention alpine, consacrés entre autres à la protection de la nature, aux transports et au tourisme. La garantie de l'approvisionnement de proximité dans les régions rurales, l'instruction et la formation continue, ainsi que le développement d'une architecture régionale ne seront pas traités de manière équitable par la Convention alpine. La CIPRA estime qu'un protocole consacré à la culture constituerait également une chance pour impliquer plus étroitement la population à la mise en oeuvre de la Convention alpine et donner un nouvel élan au processus alpin.

La Conférence alpine s'est toutefois montrée bienveillante à l'encontre des partisans d'un protocole à caractère obligatoire dans la mesure où la déclaration qui devra être élaborée, sera soumise à une vérification par le Comité de surveillance de la Convention alpine. Les parties contractantes auront donc à rendre des comptes sur les activités concrètes dans ce domaine.

Déclaration sur les transports : un message clair en direction de Bruxelles

Les ministres de l'environnement ont adopté une déclaration sur les transports. Au vu de la croissance permanente notamment des transports de marchandises, la CIPRA ne peut partager l'avis des ministres qui estiment que les politiques du transport ont connu des « évolutions positives » dans tous les pays alpins. Pour preuve, on peut citer l'augmentation depuis début 2004 de 20% du transport de transit sur l'axe du Brenner. De même, la CIPRA ne partage pas le point de vue des ministres de l'environnement qui affirment que la construction de nouveaux tunnels ferroviaires permet « immédiatement » de transférer une part significative du transport de la route vers le rail. Sans mesures complémentaires de politique des transports, comme l'introduction d'une redevance poids lourds liée aux prestations à l'échelle européenne, la construction de nouvelles infrastructures n'aura pas l'effet escompté. La CIPRA craint que la concentration sur ces grands projets d'infrastructures détournera l'attention des mesures urgentes qui auraient un effet positif immédiat.

Par contre, la déclaration d'intention adoptée par les ministres est importante. Elle exige qu'à l'avenir les coûts externes soient pris en compte et facturés aux transports de marchandises par la route. Les revenus provenant des péages doivent également pouvoir bénéficier aux infrastructures ferroviaires. C'est ce point qui démontrera si les Etats alpins trouveront dans un proche avenir une position commune pour défendre leurs revendications à Bruxelles avec plus de succès que par le passé.

Implication insuffisante des communes

La CIPRA est convaincue qu'une mise en oeuvre efficace de la Convention alpine dans la pratique ne se fera que si les acteurs au niveau régional et local sont conscients de son importance. Elle a donc invité les ministres à impliquer davantage les communes et les régions dans la mise en oeuvre de la Convention. A ce jour, la Convention alpine ne dispose pas de moyens financiers permettant de soutenir des réseaux et des projets de mise en oeuvre, raison pour laquelle les initiatives sont rares. La CIPRA revendique donc la mise à disposition des moyens nécessaires pour appliquer les contenus de la Convention alpine.



L'Allemagne remet la présidence de la Convention alpine à l'Autriche : Josef Pröll et Jürgen Trittin, les ministres de l'environnement autrichien et allemand.

Exemple livre blanc

Mobilité douce dans la Vallée de la Clarée/France

Pollutions sonore, atmosphérique, visuelle, mécontentement des touristes, randonneurs et autochtones, c'est le constat d'une sur-fréquentation automobile du tourisme estival dans la vallée de la Clarée, dans les Hautes-Alpes françaises. Un constat qui a conduit trois partenaires, le département des Hautes-Alpes, la communauté de communes du briançonnais et la commune de Névache a mettre en place en 2003 et 2004 un système de navettes circulant d'une manière cadencée, entre Névache et le fond de la vallée. On y compte environ 52 allers/retours par jour du 12 juillet au 29 août. A partir du moment où les parkings du haut de la vallée sont complets, souvent à partir de 9 heures du matin, la route est fermée au trafic automobile. La faible tarification de la navette, 1 euro par section ou demi-tarif par carnet de 10 et gratuité pour les moins de 12 ans, et une gestion efficace ont eu raison de cette initiative. Pas moins de 50.000 billets ont été délivrés en 2004, soit une augmentation de 20% par rapport à 2003. A noter qu'il n'est pas nécessaire de se rendre en véhicule jusqu'à Névache puisqu'une navette estivale transfrontalière (4 allers-retours quotidiens) assure la liaison entre les gares de Briançon et de Bardonecchia (Italie) avec dépose à Névache où les correspondances sont assurées pour rejoindre la Haute vallée de la Clarée. Cette expérience sera poursuivie en 2005 et pourrait être optimisée par une limitation plus forte de l'accès motorisé, le paiement de parkings en Haute Vallée, la mise en place d'un système de billets combinés parking-navette, l'aménagement de parkings en aval et/ou l'augmentation du tarif de la navette. L'objectif des partenaires étant de pérenniser cette action et d'envisager un fonctionnement qui, à terme, s'autofinancerait. Le Conseil général des Hautes-Alpes souhaite élargir à d'autres lieux ce type d'action. Une initiative qui montre la voie à suivre dans de nombreuses autres vallées alpines.

Dominique Caël, CIPRA-France Contact information : mc.daumas@cg05.fr tel 04 92 40 38 63. © A. Béné/CDT05

La vallée de la Clairée dans les Hautes Alpes : Si belle, même sans voiture

Protocole Transports: Article 9 Transports publics

Afin de maintenir et d'améliorer de façon durable l'organisation économique et la structure de l'habitat ainsi que le caractère attractif et touristique de l'espace alpin, les Parties contractantes s'engagent à encourager la création et le développement de systèmes de transports publics conviviaux et adaptés à l'environnement.

Exemple liste noire

Les pistes de ski en Bavière – un conte de fées en hiver ?

Réd. Jusqu'ici les entreprises de remontées mécaniques allemandes lorgnaient d'un oeil envieux leurs voisins autrichiens: Alors que leurs pistes de ski restaient largement sans neige en hiver, leurs concurrents enneigeaient artificiellement sur de grandes surfaces. Il y a longtemps que l'enneigement n'est plus garanti dans les régions de sports d'hiver alpines. C'est pourquoi le parlement bavarois vient d'assouplir les restrictions concernant le recours à l'enneigement artificiel, à la grande satisfaction des entreprises de remontées mécaniques. Cette décision prise par le parlement permettra de prolonger de deux mois la période d'utilisation des canons à neige. A l'avenir l'enneigement artificiel sera possible entre mi-novembre et fin mars, même au-dessus de la limite des forêts.

En assouplissant les directives relatives à l'enneigement, le gouvernement bavarois réagit à la baisse colportée du nombre de skieurs dans les stations de ski bavaroises et aux pertes financières qui en résultent. Mais les statistiques de la société de marketing touristique bavaroise parlent un autre langage : Selon elles, le nombre de touristes d'hiver en Bavière a enregistré une hausse de douze pour cents au cours des

cinq dernières années. L'argument selon lequel le recours aux canons à neige entraînerait une demande touristique plus grande n'est donc plus justifié. Les milieux de la protection de l'environnement et l'opposition parlementaire critiquent l'assouplissement ces directives et estiment qu'il s'agit d'une réaction inadéquate aux hivers de plus en plus pauvres en neige. Selon eux, le recours aux canons à neige viserait uniquement la réalisation de bénéfices pour le court terme et négligerait complètement les concepts touristiques basés sur la durabilité. Les dommages qui en résultent pour le sol, la végétation et la faune sont évidents. De même, le coût de l'énergie et la consommation énorme en eau causés par l'enneigement artificiel sont incontestés.

Info: http://www.br-online.de/umweltgesundheit/thema/alpen_ski/abkommen.xml



Tendance à la hausse : le recours aux canons à neige.

Protocole Tourisme, article 14 (2)

Les législations nationales peuvent autoriser la fabrication de neige pendant les périodes de froid propres à chaque site, notamment pour sécuriser des zones exposées, si les conditions hydrologiques, climatiques et écologiques propres au site concerné le permettent.

Des maisons sans chauffage? Possible!

Il paraît que Socrate a dit que la maison idéale est chaude en hiver et fraîche en été. Le nouveau portail Internet www.climalp.info de CIPRA-International montre qu'il est tout à fait possible construire sans système de chauffage actif. Il démontre également les avantages qui résultent du recours au bois indigène comme matériau de construction.



Réd. Lorsqu'on construit aujourd'hui des maisons aux caractéristiques écologiques et énergétiques médiocres, cela a des retombées sur la consommation d'énergie et sur le climat pour plusieurs décennies. Pour les nouvelles constructions ainsi que pour les bâtiments existants, il est possible de réduire les besoins en énergie de chauffage de 80 à 90% grâce à des méthodes de construction ou de rénovation solaires intelligentes.

Sur le site en quatre langues www.climalp.info, les futurs maîtres d'oeuvre, architectes, politiques et autres personnes qui s'intéressent au sujet peuvent consulter des informations détaillées relatives aux méthodes de construction et de rénovation durables et ménageant les ressources. Au chapitre « Maisons à efficacité énergétique élevée » on trouve les différences entre les normes de construction allemandes et suisses, la définition de termes techniques, ainsi que des informations et des conseils pratiques pour les nouvelles construction ou la rénovation.

La chaîne de création de valeur ajoutée du bois est

une autre thématique prioritaire puisque le recours au bois indigène pour la construction et le chauffage n'offre pas seulement un important potentiel pour la protection de l'atmosphère, mais aussi un potentiel élevé pour la création de valeur ajoutée régionale. Sous la rubrique « Protection active du climat» figurent des informations sur le rapport entre le chauffage domestique et la protection du climat. L'usager y trouve également des informations relatives à l'énergie grise des matériaux de construction. Une vue d'ensemble des subventions possibles dans les pays de l'espace alpin, des « bons exemples » déjà construits, une liste de manifestations, une bibliographie et un glossaire viennent compléter le site.

Le projet a été financé par le gouvernement du Liechtenstein. En plus du portail Internet, il existe également un rapport de synthèse détaillé.

Sous http://www.climalp.info (de/it/fr/sl) le rapport de synthèse en allemand peut être téléchargé sous forme de document pdf.

Dossier alpMedia – Enneigement artificiel

De plus en plus de pistes de ski dans les Alpes sont équipées d'installations d'enneigement artificiel. Les milieux de la protection de l'environnement et du tourisme ne sont souvent pas d'accord dans leur évaluation du thème de la neige artificielle. Pour le nouveau dossier « Enneigement artificiel dans l'espace alpin » qui vient d'être publié sur le site alpMedia, la CIPRA a recueilli des informations pertinentes. Des informations, des liens, ainsi que des conseils portant sur des publications et des manifestations complètent le rapport de synthèse.



Red. Le rapport contient des faits relatifs aux aspects écologiques autant qu'économiques de l'enneigement. Après une introduction consacrée à l'histoire et au développement de l'enneigement artificiel, il se consacre au fonctionnement et à la consommation de ressources des canons à neige, décrit la situation actuelle dans les Alpes, étudie les coûts et les retombées de l'enneigement artificiel sur l'environnement. Un chapitre sur le changement climatique et les perspectives du tourisme d'hiver complète le rapport.

Dans les Alpes, environ 24.000 hectares de pistes sont enneigés artificiellement actuellement, ce qui correspond à environ un quart de la superficie totale des pistes – avec une tendance nette à la hausse. En tête du peloton en matière d'enneigement dans les Alpes, nous avons le Tyrol du Sud en Italie où quatre cinquièmes des pistes sont déjà couverts de neige artifi-

cielle. Pour un hectare de piste à enneiger il faut prévoir un investissement de 140.000 euros. Rien qu'en Autriche 128 millions d'euros ont été investis dans des installations d'enneigement en 2003.

Contrairement aux frais d'investissement, les frais d'exploitation et la consommation de ressources des canons à neige augmentent lorsque les températures montent. Depuis 1970 les températures en Suisse par exemple ont augmenté de 1,5 °C en moyenne. Des modèles d'extrapolation prévoient une augmentation ultérieure entre 1,4 °C et 5,8 °C avant la fin de ce siècle. La sécurité d'enneigement baisse de manière généralisée sur l'ensemble de l'espace alpin. C'est sur ce fond qu'il convient de discuter le pour et le contre de l'enneigement artificiel.

http://www.alpmedia.net/d/dossier_detail.asp?DossierID=11&Sprache=3

CIPRA-Autriche : une plateforme pour la protection des Alpes

CIPRA-Autriche célébrera son trentième anniversaire dans le cadre d'une cérémonie début juillet 2005. Les grandes orientations pour les cinq prochaines années y seront présentées. De manière générale, CIPRA-Autriche se fixe l'objectif de servir de plateforme pour soutenir une politique alpine basée sur le développement durable à l'échelle du territoire autrichien.

CIPRA-Autriche est une organisation faîtière fondée en 1975. Une particularité autrichienne : Non seulement les ONG actives dans le domaine des Alpes, mais aussi toutes les provinces autrichiennes sont membres de CIPRA-Autriche. Les membres sont les suivants :

- Communauté de travail du secours en montagne autrichien
- Amis de la Nature Autriche
- Fédération autrichienne pour la protection des Alpes
- Club alpin autrichien
- Association forestière autrichienne
- Fédération autrichienne pour la protection de la nature
- Club autrichien des touristes
- Service central des associations provinciales autrichiennes de chasse
- Fédération des spéléologues autrichiens.

C'est grâce à cette composition que CIPRA-Autriche est en mesure d'exercer la fonction de plateforme d'information et de communication pour les questions alpines, et notamment pour les enjeux liés à la Convention alpine.

Norbert Weixlbaumer (Institut de géographie humaine de l'Université de Vienne) est président de CIPRA-Autriche. Birgit Karre (biologiste) est directrice à Vienne. Stefan Cuypers (juriste) dirige le Bureau de CIPRA-Autriche pour la Convention alpine à Innsbruck. CIPRA-Autriche est organisé comme division indépendante au sein de l'Organisation faîtière pour la protection de l'environnement.

Du changement climatique aux agrandissements de domaines skiables

A part les thèmes prioritaires de la Convention alpine, CIPRA-Autriche s'engage pour les enjeux alpins brûlants, informe et accomplit un travail de sensibilisation du grand public. Un groupe de travail indépendant (qui comprend un représentant de chaque province et des ONG, le Bureau pour la Convention alpine et la direction) a été mis en place pour traiter ces thématiques. A l'heure actuelle il étudie le thème prioritaire « Changement climatique dans les Alpes » pour 2005. L'objectif consiste à discuter le réchauffement climatique et ses retombées dans les commun-

es et à les soutenir dans la mise au point de stratégies pour résoudre les problèmes. Cet objectif ne se limite pas à la coopération avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », mais englobe également d'autres représentations de la CIPRA et différents partenaires. Une orientation prioritaire du travail consiste entre autres à réaliser une étude consacrée aux agrandissements de domaines skiables dans les Alpes.

Le Bureau pour la Convention alpine : une plaque tournante pour l'information à Innsbruck

Pour le thème prioritaire « Convention alpine » de CIPRA-Autriche, un Bureau pour la Convention alpine a été mis en place à Innsbruck, siège du Secrétariat permanent de la Convention alpine. Il a pour mission de soutenir le processus de mise en oeuvre de la Convention et de tous ses protocoles d'application en Autriche. Du fait que les protocoles sont en vigueur en Autriche depuis le 18 décembre 2002, l'objectif prioritaire du Bureau pour la Convention alpine est de faire des efforts en vue de leur mise en oeuvre effective et juridique à l'échelle du périmètre d'application de la Convention. La communication avec les institutions et collectivités territoriales compétentes, l'information de la presse et les activités de sensibilisation du public, les expertises juridiques et les prises de position dans des procédures législatives et administratives doivent permettre d'améliorer la notoriété des accords de la Convention en tant qu'instrument à caractère obligatoire pour un développement durable. Les habitants intéressés des Alpes, les organisations de protection de la nature et de la santé trouvent également auprès du Bureau pour la Convention alpine les informations dont elles ont besoin pour promouvoir la mise en oeuvre des contenus des protocoles. La revue trimestrielle « La Convention alpine : questions – réponses – perspectives » informe toutes les personnes intéressées sur les développements actuels aux niveaux national et international. La proximité spatiale entre le Bureau pour la Convention alpine de CIPRA-Autriche et la division Aménagement du territoire du Club alpin autrichien à Innsbruck facilite le travail du Bureau.

Toutes les informations relatives au travail de CIPRA-Autriche peuvent être consultées sur le site http://www.cipra.at.



Le président Norbert Weixlbaumer...



...la directrice Birgit



...et le directeur du Bureau pour la Convention alpine, Stefan Cuypers.

AZB FL-9494 Schaan / P. P. / Journal2

Merci, Andreas Weissen!



Andreas Weissen. président de CIPRA-International de 1995 à 2004.

Réd. Andreas Weissen a été président de CIPRA-International de 1995 à 2004. Au cours de ces dix années, il a fait preuve d'une présence exceptionnelle dans les Alpes. Avec son savoir étendu et son humour, il était le bienvenu dans les milieux les plus divers, que ce soit comme conférencier polyglotte, comme auteur à l'esprit plutôt caustique ou comme artiste sur scène avec son cor des Alpes et ses contes et légendes du Valais. Sa curiosité et son amour des voyages l'ont entraîné aux quatre coins des Alpes, qu'il a aussi traversées à pied. Il était probablement le premier président de la CIPRA sans permis de conduire. Ces regards sur les réalités le plus diverses l'incitaient aussi à porter une attention particulière sur les problèmes locaux et à les placer dans un contexte international.

Andreas Weissen n'avait jamais peur de la concurrence. C'est pourquoi la CIPRA sous sa présidence a été en mesure de travailler avec les groupements les plus divers. « Plus il y a de personnes qui travaillent sur le même thème, et mieux c'est. Elles doivent pouvoir se mettre d'accord et travailler dans les domaines où elles sont fortes », tel est son credo. C'était probablement aussi la raison pour laquelle, immédiatement après avoir été élu président de la CIPRA, il a lancé une réforme structurelle qui visait à « affaiblir » la position du président et à renforcer celle des vice-présidents et du trésorier.

Pendant l'ère Weissen, le secrétariat de la CIPRA a été sensiblement développé et professionnalisé. Le président était présent au sein du secrétariat et a toujours encouragé la prise d'initatives. Sa confiance encourageait l'équipe à Schaan à développer son indépendance et sa créativité. Andreas Weissen n'a jamais cessé de souligner l'importance du caractère polyglotte de la CIPRA et mené une politique du personnel conforme à cette approche.

Les villes des Alpes constituent une des préoccupations prioritaires d'Andreas Weissen. Il s'engage contre le cliché des Alpes comme le pays de Heidi. C'est pourquoi son activité au sein du jury de la Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année lui a toujours apporté beaucoup de satisfaction. Andreas restera membre du jury pour la CIPRA à l'avenir.



IMPRESSUM

Bulletin d'information de la CIPRA

Publication trimestrielle

Rédaction (Réd.): Andreas Götz, Michel Revaz, Wolfgang Pfefferkorn, Stefanie Hass, Felix Hahn, Nicole Sperzel – CIPRA-International –Autres auteurs: Dominik Siegrist, Dominique Caël, Birgit Karre, Stefan Cuypers – Traductions: Christine Breuss, Marcella Morandini, Nataša Leskovic Uršič, Stefanie Fuchs – Reproduction avec mention de la source – Imprimé sur papier recyclé – Versions française, italienne, allemande et slovène – Layout: Stefanie Hass, Petra Beyrer, Stefanie Fuchs - Tirage: 11.000 ex. - Impression: Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA-International, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan

Tel. 00423 237 40 30, Fax. 00423 237 40 31, cipra@cipra.org, www.cipra.org, www.alpmedia.net

Représentations nationales:

CIPRA-Deutschland, Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu,

Tel.: 0049 831 52 09 501, Fax: 0049 831 18 024, info@cipra.de, www.cipra.de

CIPRA-France, 5. Place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble Tel.: 0033 476 48 17 46, Fax: 0033 476 48 17 46, cipra-france@wanadoo.fr

CIPRA-Italia, Via Pastrengo 13, I-10128 Torino

Tel.: 0039 011 54 86 26, Fax: 0039 011 503 155, cipra@arpnet.it

CIPRA-Liechtenstein, c/o LGU, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan Tel.: 00423 232 52 62, Fax: 00423 237 40 31, info@lgu.li, www.lgu.li

CIPRA-Österreich, c/o Umweltdachverband, Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Wien

Tel.: 0043 1 401 13 36, Fax: 0043 1 401 13 50,

cipra@umweltdachverband.at, www.umweltdachverband.at/cipra

CIPRA-Schweiz, Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich Tel.: 0041 1 431 27 30, Fax: 0041 1 430 19 33, cipra@cipra.ch

CIPRA-Slovenija, Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana, Tel.: 00386 1 200 78 00 (int. 209), cipra@gozdis.si, www.zrc-sazu.si/cipra/

Représentation régionale:

CIPRA-Südtirol, c/o Dachv. f. Natur- u. Umweltschutz, Kornpl. 10, I-39100 Bozen Tel.: 0039 0471 97 37 00, Fax: 0039 0471 97 67 55, info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA), Keucheniushof 15, NL-5631 NG Eindhoven, Tel.: 0031 40 281 47 84, nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com

iagé; réexpédition expiré abge laufen